

DIPLÔME

Doctorat Sciences humaines et humanités nouvelles spécialité Apprentissage des langues

Code: DOC5200A



Niveau d'entrée : Bac + 5 Niveau de sortie : Bac + 8

ECTS: 180

Déployabilité

Formation initiale: Formation pouvant être suivi

par des étudiants

Objectifs pédagogiques

- construire un projet de recherche : définir, positionner un thème/projet de recherche et/ou un champ d'investigation / définir et de développer une problématique de recherche / élaborer des modes d'approches, des démarches, des protocoles / élaborer des plans d'expérience / préparer la collecte de données/ échantillons, enquêtes, ...
- réaliser un projet de recherche : réaliser des études théoriques / procéder à des expérimentations / construire et conduire un travail expérimental ou empirique / acquérir un esprit critique ...
- exploiter et diffuser des résultats : exploiter, interpréter les résultats / rédiger et diffuser les connaissances scientifiques produites...
- préparer son insertion professionnelle.

Compétences et débouchés

Métiers d'enseignants-chercheurs, de chercheurs

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace

numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis:

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur·rice de l'école doctorale après avis de la.du (des) directeur·rice(s) de thèse et de la.du directeur·rice de l'unité de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation. Elle vaut admission aux formations dispensées par l'école doctorale.

Candidature

- Le/la candidat/e doit adresser son projet de recherche et son curriculum vitae à l'enseignant/e habilité/e à diriger des recherches qu'il/elle souhaite comme directeur/directrice de thèse
- 2. Après l'accord de son futur directeur de thèse et du directeur de laboratoire, il/elle pourra réaliser son inscription sur Adum (www.adum.fr). Toutes les informations sur le site des études doctorales : http://recherche.cnam.fr/etudes-doctorales-hdr/je-choisis-le-cnam-pour-preparer-mondoctorat--805278.kjsp?RH=rech_eco

Mentions officielles

Informations complémentaires Type de diplôme **Doctorat**

Code du parcours DOC5200A

Modules d'enseignement

- → Analyses de l'activité et apprentissages professionnels
- → Anglais pour la recherche
- → <u>Atelier méthodologique</u>
- → Construction des sujets, construction des activités
- → Enjeux climats dans les pratiques de recherche → Journées doctorales
- → Épistémologie (socio-histoire des sciences et sciences sociales)
- → Ethique de la recherche et de l'ingénieur
- → Ethique et déontologie scientifique

- → <u>Humanités numériques et transformation</u> digitale
- → <u>Initiation à l'épistémologie</u>
- → Initiation aux méthodes qualitatives et quantitatives
- → <u>Insertion professionnelle</u>
- → Les processus d'innovation ; au-delà des objets et de la technique

- → Méthodes qualitatives en SHS (spécialisation) : → Publication et édition scientifique Formation à la recherche et méthodes qualitatives en sciences humaines et de la société
- → Méthodes quantitatives en sciences sociales (spécialisation) : modèles et implémentation en → Suivi des doctorants pour la réalisation du
- → Module de Santé Planétaire

- → Recherche de l'information (Maitrise de l'information scientifique et technique)
- → Séminaire d'accueil
- → Soutenance de thèse
- portfolio des compétences (Portfolio des compétences)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam